

## **RESOLUTION**

Le 19 novembre 2003, les 13 établissements membres de la Fédération des hôpitaux vaudois, réunis en assemblée générale, ont souhaité marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de leur association par la présente résolution.

Ces 13 institutions hospitalières privées, reconnues d'intérêt public, affirment leur attachement à leur statut qui se caractérise par la volonté d'assumer de manière indépendante, responsable et efficiente une mission de service public à l'ensemble de la population.

C'est à travers une large palette de prestations de soins de qualité dans les domaines ambulatoires, des soins aigus somatiques et psychiatriques, de traitement et de réadaptation et d'hébergement médico-social qu'ils entendent promouvoir les valeurs auxquelles ils sont attachés :

### ***La personne soignée au centre de leur attention***

La taille des établissements et la dimension humaine privilégient  
l'écoute du patient et la personnalisation des soins.

### ***L'universalité de l'accès aux soins***

Chaque hôpital assume son devoir d'accueillir tous les patients qui se présentent spontanément.  
Ils sont ouverts 365 jours par année, 24 heures sur 24.

### ***La proximité de la population***

Fortement ancrés dans le tissu socio-économique régional,  
ils s'appuient sur un génie local enrichi d'un large partage de compétences.

### ***Un maillon fort dans une chaîne de prestataires de soins complémentaires***

La collaboration avec des partenaires régionaux permet une prise en charge  
de la personne dans sa globalité et une continuité dans la prestation offerte.

### ***La créativité et la performance***

Le souci permanent d'écoute des collaborateurs et la recherche constante  
de solutions innovatrices doit aboutir au juste rapport entre la qualité et les coûts.

### ***L'union et l'indépendance***

C'est en partageant ses connaissances, son savoir-faire et son expertise individuels au sein d'une fédération  
influente que chaque membre du groupe pourra assumer ses propres défis à venir.

Fort de ses convictions, la Fédération des hôpitaux vaudois affirme qu'elle entend continuer à :

- Assurer un rôle majeur dans les choix à venir en assumant les responsabilités d'un acteur-clé écouté et respecté,
- Garantir une réponse adéquate aux attentes et aux besoins de santé de la population, surtout en période de limitation des ressources,
- Démontrer la pertinence de son statut qui intègre judicieusement la souplesse du talent privé et les devoirs liés à la reconnaissance d'intérêt public.

A Aigle, le 19 novembre 2003,

Le Président du Comité exécutif  
de la FHV

Marcel Blanc

Le Président de la Conférence des directeurs  
de la FHV

Jean-François Brunet